

Charte d'engagement

Consultation citoyenne

QUARTIER CAGE AUX OURS

MIEUX CIRCULER, VIVRE ET TRAVAILLER DANS LE
QUARTIER 'CAGE AUX OURS'

1. A QUOI S'ENGAGE LA COMMUNE ?

La commune de Schaerbeek organise une **consultation** entre juin et octobre 2023 ouverte à tous les habitants, personnes actives et riverains du quartier pour dessiner une nouvelle vision de mobilité pour le quartier, y compris un nouveau plan de circulation qui corresponde aux attentes et enjeux du quartier. Cette charte précise les étapes du processus et les engagements pris par la Commune à l'égard des participants.

Dans le cadre de ce nouveau processus, la Commune s'engage à offrir aux habitants, personnes actives et riverains du quartier la possibilité de questionner et modifier en tout ou en partie le diagnostic et les scénarios identifiés en 2022, et proposer des solutions alternatives et efficaces. Pour cela, elle s'engage à :

- **Déployer les moyens nécessaires** à la mobilisation, à la représentativité et à l'expression de l'ensemble des habitants, personnes actives et riverains du quartier Cage aux Ours.
- **Assurer les conditions nécessaires à un dialogue serein et constructif** pendant les réunions publiques et les ateliers du panel citoyen, à la recherche de solutions concertées.
- **Assurer une communication régulière, transparente et accessible** des modalités d'organisation et des résultats à chaque étape du processus.
- **Examiner avec soin les propositions élaborées par le panel.**
- **Rendre compte de la décision du Collège quant à ces propositions.** Le Collège présentera un avis détaillé quant à leur prise en compte. Ce retour sera présenté de façon transparente en réunion publique, dans les médias locaux et sur le site de la commune.

2. DIALOGUE ET CO-CONSTRUCTION : POURQUOI ET SUR QUOI ?

La mise en œuvre du contrat local de mobilité formulé en 2022 pour le périmètre Colignon-Josaphat a suscité en octobre 2022 de très vives oppositions dans le quartier Cage aux Ours. La Commune a alors choisi de suspendre les opérations et de se donner un temps de réflexion. Au cours des derniers mois, élus et services communaux ont échangé avec des acteurs-clés du quartier.

La commune tire les enseignements de cette situation et souhaite désormais prendre le temps de consulter un panel le plus diversifié possible d'habitants, personnes actives et riverains du quartier.

Le but : récolter les contributions, donner la possibilité d'enrichir, questionner ou modifier le diagnostic et les options présentés l'an passé relatifs à la mobilité et au vivre ensemble dans le quartier. Tout est ouvert, la commune est à l'écoute.

3. DIALOGUE ET CO-CONSTRUCTION : AVEC QUI ?

Le processus est ouvert à tous les **(1)** habitants, **(2)** personnes actives et **(3)** riverains du quartier, c'est-à-dire les personnes qui effectivement :

- (1)** Habitent dans le périmètre du quartier Cage aux Ours, y compris les rues aux abords*
- (2)** Ont une activité professionnelle ou associative dans cette zone ;
- (3)** Fréquentent régulièrement ce périmètre (parents d'élèves, soins à domicile...).

4. COMMENT & QUAND ?

Ce processus sera facilité par des prestataires extérieurs et neutres (Dreamocracy, experts en intelligence collective et participation citoyenne) et se déroulera selon le calendrier suivant :

- En **juin**, 4 réunions permettront aux habitants, personnes actives et riverains du quartier de s'exprimer. Elles sont conçues pour être les plus inclusives possible : elles auront lieu à des jours, horaires et lieux différents afin de permettre la participation du plus grand nombre.

→ **4 juin** : la réunion N°1 réunira les représentant•e•s de groupes organisés dans le quartier (activités professionnelles, activités associatives, écoles, comités de quartier, etc.) afin de **pré-identifier les enjeux prioritaires**.

→ **8, 17 et 25 juin** : les réunions N°2, N°3 et N°4 seront ouvertes à tous les habitants, personnes actives et riverains du quartier pour **faire émerger un diagnostic partagé** quant à l'enjeu de mieux y circuler, vivre et travailler, pour **faire émerger leur vision** pour l'avenir du quartier et **recueillir leurs propositions**.

- Au mois de **septembre**, un panel citoyen tiré au sort sera réuni pour 4 séances de travail afin de faire émerger des recommandations concrètes. Le panel sera constitué au cours du mois de juin sur la base de critères permettant de représenter équitablement la diversité du quartier (le calendrier précis du processus et les critères de sélection du panel citoyen seront communiqués en toute transparence sur les supports officiels de la commune).

Il sera alimenté par les synthèses de deux dernières réunions citoyennes.

→ **27 [ou 28] septembre** : la réunion publique N°5 permettra d'échanger autour des pistes de propositions du panel citoyen.

→ **Début novembre (date à définir)** : la réunion publique N°6 permettra de restituer la décision de la Commune aux propositions citoyennes.

5. LA ZONE & LES RUES*



- Rue des Palais
- Rue Alfred Verwée
- Rue Vanderlinden
- Rue Maréchal Foch
- Rue Van Schoor
- Rue Pavillon
- Rue Metsys
- Rue Stephenson
- Rue Jacques Rayé
- Rue James Watt
- Rue Van Ysendijck
- Rue François-Joseph Navez
- Rue Général Eenens
- Rue Joseph Jaquet
- Rue Fraikin
- Rue Gallait
- (entre Rubens et Pavillon)
- Rue Van Oost
- Rue Vondel
- Rue Waelhem
- Rue Verhas
- Rue Rubens
- Rue des Ailes
- Rue Renkin
- Rue Léopold Courouble
- Rue Hiel
- Rue Capronnier
- Rue d'Anethan
- Rue Floris
- Rue Portaels
- Rue Quinaux
- Rue Royale-Sainte-Marie
- (entre Colignon et Rubens)
- Chaussée de Helmet
- (entre Rayé et Lambermont)
- Boulevard Lambermont
- (entre Navez et Chaussée de Haecht, côté impair)
- Place Colignon
- Place Stephenson
- Place Eugène Verboeckhoven
- Avenue Eugène Demolder
- (entre Verboeckhoven et Lambermont)
- Avenue Princesse Elisabeth
- (entre Verboeckhoven et Lambermont)
- Avenue Voltaire
- (entre Metsys et Haecht)
- Chaussée de Haecht
- (entre Rubens et Lambermont)

6. NOTES

